

L'Association Française des Pôles de Compétitivité adhère à l'Alliance Industrie du Futur

Les 34 pôles membres de la « Plateforme des Pôles pour l'Industrie du Futur » créée au sein de l'AFPC pourront dorénavant prendre une part active et directe aux actions et initiatives lancées par l'Alliance afin d'enrichir le projet « Industrie du Futur » de la Nouvelle France Industrielle.

Palaiseau, le 4 avril 2016 - L'AFPC (Association Française des Pôles de Compétitivité) devient membre collectif de l'Alliance Industrie du Futur via la Plateforme créée au sein de l'association en 2015. Les pôles de compétitivité contribueront ainsi activement et directement au développement de solutions concrètes en ligne avec les enjeux du [projet « Industrie du Futur »](#) lancé par Emmanuel Macron en avril 2015.

L'adhésion de l'AFPC a été entérinée lors de l'Assemblée Générale de l'Alliance du 31 mars 2016. Elle permet aux 34 pôles membres fédérés au sein de la Plateforme de l'AFPC d'intégrer les groupes de travail et commissions de l'Alliance.

La Plateforme des Pôles pour l'Industrie du Futur de l'AFPC a été créé au lendemain de la présentation par Emmanuel Macron de la 2^{ème} phase de la Nouvelle France Industrielle au printemps 2015. Son ambition : enrichir l'initiative présidentielle de propositions d'actions concrètes. A l'automne 2015, ce collectif s'est structuré en un Groupe de Travail de la Commission France de l'AFPC.

Début 2016, il fédère 34 pôles impliqués depuis 10 ans sur les sujets de l'industrie du futur et ayant inscrit ce sujet dans leurs feuilles de route successives : Aerospace Valley, Alsace BioValley, ASTech Paris-Region, Axelera, Cap Digital, Elastopôle, Elopsys, EMC2, i-Trans, Industries et Agro-Ressources, Images & Réseaux, Imaginove, Materalia, Matikem, Medicen Paris Region, Minalogic, Mov'eo, Mont-Blanc Industries, Optitec, Picom (Industries du Commerce), Plastipolis, Pôle Européen de la Céramique, Pôle Mer Méditerranée, Pôle Nucléaire Bourgogne, Pôle Véhicule du Futur, Route des Lasers, SAFE, Solutions Communicantes Sécurisées, Systematic Paris-Region, Team2, Up-Tex, Valorial, Végépolys, ViaMeca. Les Pôles engagés représentent plus de 5000 entreprises innovantes et clés pour l'Industrie du Futur. Ils contribuent au travers de l'animation, l'émergence, la qualification et le suivi, à la dynamique insufflée par plus de 400 projets de R&D collaboratifs autour de ce thème.

Les objectifs de l'AFPC sont en ligne avec ceux de l'Alliance Industrie du Futur :

- Renforcer la compétitivité de la France sur le thème de l'Industrie du Futur et contribuer à son rayonnement européen et international,
- Faire émerger des opportunités sur de nouveaux couples technos / marchés,
- Identifier sur le terrain les attentes des entreprises innovantes, et les accompagner dans leur démarche vers l'Industrie du Futur,
- Organiser et participer à des événements et conférences dans une dynamique inter-pôles à l'échelle nationale et régionale.

« Les pôles constituent dans le paysage de l'innovation les dispositifs les plus au fait de l'état de l'art et des grands défis technologiques que notre industrie devra relever dans les prochaines années : impression 3D, contrôle non destructif, réalité augmentée, robotique collaborative, internet des objets et réseaux de capteurs dans l'usine, technologies pour l'efficacité énergétique et environnementale, etc. », rappelle François Cuny, pilote du Groupe de travail Plateforme des pôles de l'AFPC et DG de Systematic Paris Region.

Bien ancrés territorialement, notamment à l'échelon régional, et au plus proche du tissu industriel local, les pôles de compétitivité sont en capacité de soutenir et de mobiliser les écosystèmes locaux les plus innovants sur les sujets liés à l'industrie du futur et de faire émerger des opportunités sur de nouveaux couples technologies/marchés.

Contact presse AFPC

Claire Flin - Tel 06 95 41 95 90 - claireflin@gmail.com

A propos de l'AFPC

L'AFPC (Association Française des Pôles de Compétitivité) a été créée le 16 décembre 2013 avec le soutien de la DGE (Direction Générale des Entreprises du Ministère de l'Economie), de la Caisse des Dépôts et Consignations et de Bpifrance. L'AFPC réunit 57 Pôles de Compétitivité fin 2015.

L'AFPC s'est fixée 3 missions qui sont suivies et gérées par 3 Commissions dédiées :

- valoriser le rôle des pôles dans la dynamique d'innovation française avec l'Etat et les Régions,
- porter la voix des pôles et de leurs membres auprès des pouvoirs publics nationaux et européens,
- accompagner la recherche de financement des PME des pôles, animer le Label EIP et favoriser leur accès aux grands marchés.

Jean-Luc Beylat (Président du Pôle Systematic Paris-Region) a été élu Président de l'AFPC, Agnès Paillard (Présidente du Pôle Aerospace Valley) en est la trésorière, Philippe Magarshack (Président du Pôle Minalogic) en est le Secrétaire et Karine Jacq en est la Déléguée Générale.



Les représentants des 34 pôles de la Plateforme des pôles pour l'Industrie du futur lors de la Journée Nationale des Pôles le 4 mars 2016 à Paris (Bercy) : Aerospace Valley, Alsace BioValley, ASTech Paris-Region, Axelera, Cap Digital, Elastopôle, Elopsys, EMC2, i-Trans, Industries et Agro-Ressources, Images & Réseaux, Imaginove, Materialia, Matikem, Medicen Paris-Region, Minalogic, Mov'eo, Mont-Blanc Industries, Optitec, Picom (Industries du Commerce), Plastipolis, Pôle Européen de la Céramique, Pôle Mer Méditerranée, Pôle Nucléaire Bourgogne, Pôle Véhicule du Futur, Route des Lasers, SAFE, Solutions Communicantes Sécurisées, Systematic Paris-Region, Team2, Up-Tex, Valorial, Végépolys, ViaMeca.